

Par courriel

Québec, le 4 septembre 2013

Monsieur Michel Duquette
Chargé de projet
Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Question provenant de Sébastien Caron du Conseil régional de
l'environnement de la Côte-Nord concernant
*le Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite
à Sept-Îles par Mine Arnaud inc*

Monsieur,

Veillez trouver, par la présente, une demande d'information d'un participant qui a été
adressée à la commission le 30 août dernier concernant le point suivant :

Une visite sur le site du MDDEFP nous apprend qu'il y a plus de 200 ouvrages de retenue
d'eau sur la côte-nord. De ce nombre, si on excluait les ouvrages appartenant à Hydro-
Québec et à quelques ministères, le Gouvernement québécois, via le Centre d'expertise
hydrique du Québec est propriétaire de près de 50 ouvrages, soit près du quart de tous les
ouvrages. Le fardeau de ces ouvrages repose donc sur les citoyens québécois. La question
que nous nous posons, en utilisant cet exemple comme comparable est :

Qu'en sera-t-il des digues et parc à résidus laissés sur place après la fermeture de la Mine ?
A-t-on évalué les risques et coûts associés à cela?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 6 septembre prochain**,
compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations
distinguées.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

